

Organisme de formation : AM&JT, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – représentée par : M. Adam & M. Tabore numéro d'enregistrement 53351021735, Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Manager les risques psychosociaux en agence immobilière

Public visé

Agents Immobiliers

Agents commerciaux en immobiliers

Formation à destination des professionnels de l'immobilier

Objectifs de la formation

Comprendre le mécanisme d'auto-entrepreneur

Maîtriser la prévention des risques

Savoir les modalités de la démarche prévoyance

Appréhender les règles de déontologie

Contenu de la formation

Déontologie

Comprendre le mécanisme d'auto-entrepreneur

Panorama de la prévention des risques

Les acteurs de la prévention

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou email

Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé et son équipe

Suivi technique assuré par Médéric ADAM, informaticien

Évaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 80%) durées estimées 30 min. chacun

Délivrance d'une attestation après 14 heures, validation des modules et l'obtention du QCM final

Durée de la formation : 14 heures minimum prévues (au rythme de l'apprenant)